



Au courant de la Chute

Automne/Hiver 2024

P. 2
Conseil municipal

P. 3-4-5
Direction générale

P. 6-7
Urbanisme/Environnement

P. 8-9-10-11-12-13-14
Loisirs/culture

P. 14-15-16-17
Association/organisme

P. 18-19
Saviez-vous?

P. 20
Nous joindre



Conseil municipal

Normand St-Amour, maire,
st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 223

Chers citoyens de Chute-Saint-Philippe,

C'est avec une profonde gratitude que je m'adresse à vous au nom du conseil municipal pour vous exprimer nos sincères remerciements à la grande équipe d'acteurs de Chute-Saint-Philippe. L'implication et le dévouement de chacun d'entre vous au sein de notre communauté sont tout simplement remarquables. Votre générosité, votre engagement et votre qualité de travail font de Chute-Saint-Philippe un endroit où il fait bon vivre.

Dans les moments les plus difficiles comme dans les moments de grandes réjouissances, vous avez su répondre présents et vous investir pleinement. Votre contribution, que ce soit en tant que bénévoles, entrepreneurs, organisateurs, employés ou élus, est inestimable et nous permet d'avancer ensemble vers un avenir meilleur.

Merci du fond du cœur pour votre engagement et pour tout ce que vous faites au quotidien pour Chute-Saint-Philippe. C'est grâce à vous que notre village rayonne et que nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme.

Avec toute ma reconnaissance,

Normand St-Amour, maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

8 octobre, 12 novembre, 10 décembre



Votre conseil municipal

Bertrand, Danielle, Denise, Normand, Mireille, Carolyne, René



Direction générale

Éric Paiement, directeur général
dg@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 222

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été laissera tranquillement la place à l'automne et somme toute, nous aurons une fois de plus réussi à relever certains défis non négligeables! Cela dit, il est évident que ces accomplissements ne se réalisent jamais seuls! Donc, je veux souligner la force de notre équipe d'employés qui sans eux, ces défis auxquels nous faisons face année après année, ne feraient qu'être repoussés et ainsi ne nous permettrait pas d'avancer!

Malgré tout, il faut continuer à avancer dans les projets et défis quotidiens. En effet, nous avons beaucoup de projets à mener à terme, en plus des tâches quotidiennes et naturellement, celles déchargées par le gouvernement. Malgré tout, nous continuerons à servir la population au mieux, dans un esprit de convivialité, et en ce sens, nous arriverons toujours à trouver une solution satisfaisante pour tous.

En terminant, à titre personnel, si vous êtes insatisfait d'une action quelconque de la part de la municipalité, ou si vous souhaitez simplement vous exprimer sur un sujet, je vous invite à contacter la municipalité, ou vous présenter aux diverses séances publiques. Je vous assure que votre opinion est importante et que les élus en tiennent toujours compte lorsqu'ils prennent une orientation. Sincèrement, il est complètement inutile et apporte un énorme gaspillage des fonds publics d'engager la voie des tribunaux sans d'abord avoir échangé avec nous.

Pour tous renseignements généraux, nous vous invitons à rester informé via le site internet de la municipalité et sa page Facebook. Toutes les communications utiles à la vie des citoyennes et citoyens de la municipalité s'y retrouvent.

Cordialement.

Éric Paiement, directeur général

Mesures d'urgence

Tout d'abord, au moment d'écrire ces lignes, nous tenons à vous spécifier que nous n'avons toujours pas plus de nouvelles de l'état de la digue Morier. Nous réitérons donc que nous ne sommes pas tenus au courant de l'état de cette digue et des autres ouvrages de retenues, et ce malgré les messages véhiculés par le Gouvernement sur le sujet et malgré nos tentatives pour obtenir des réponses. Nous continuons à poser des questions et espérons avoir éventuellement des réponses satisfaisantes.

Nous sommes tous témoins des aléas de dame nature que vit le Québec. Que ce soit des inondations, des vents violents, des feux de forêt, des pannes de courant, des tempêtes de neige, tremblement de terre, etc. S'il vous plaît, prenez le temps de réaliser les conséquences que pourraient avoir ses phénomènes météorologiques sur votre situation personnelle. Préparez-vous dès maintenant!

Pour vous aider à comprendre le déroulement advenant une situation d'urgence, l'équipe des mesures d'urgence se mobilisera en fonction de la situation, mais si l'équipe et les services d'urgence font face à des accès impraticables ou bloqués pour atteindre votre résidence pour vous prêter main-forte, vous devez donc être prêt à faire face à cette situation. Un plan personnel d'urgence comprenant une trousse vous permettant de subvenir à vos besoins minimalement 72 heures est un des meilleurs moyens de faire face à toutes éventualités. Voici quelques éléments que vous devriez minimalement vérifier/préparer :

Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence - membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.

Faites le plan d'évacuation de la maison et convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation.

Assurez-vous de savoir comment couper l'eau et l'électricité, s'il y a lieu.

Planifiez un itinéraire pour quitter votre maison en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.

Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation en cas de catastrophe naturelle.

Trousse d'urgence à conserver dans un endroit facilement accessible (vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau, ainsi que les aliments non périssables):

- ⇒ Eau potable (6 litres par personne);
- ⇒ Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- ⇒ Ouvre-boîte manuel;
- ⇒ Radio à piles avec piles de rechange;
- ⇒ Lampe frontale ou de poche avec piles de rechange ou lampe à manivelle;
- ⇒ Briquet ou allumettes et chandelles;
- ⇒ Trousse de premiers soins comprenant minimalement; antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;
- ⇒ Vêtements de rechange selon la saison.

En terminant, si vous souhaitez échanger sur le sujet et obtenir des conseils pratiques et judicieux, n'hésitez pas à nous contacter.

Travaux publics



Miguel, Rémi, Martin, Denis, Éric

Encore cette année, beaucoup de travaux de voirie municipale ont été effectués, tels que le remplacement de plusieurs ponceaux sur l'ensemble du réseau routier, l'amélioration du drainage routier, le pavage d'une partie de la montée des Chevreuils, le rechargement granulaire de plusieurs chemins, le remplacement de plusieurs panneaux, le contrôle de la végétation, en plus de l'entretien normal, tel que; la niveleuse, le gazon, l'épandage d'abat poussiéreux, la réparation des nids-de-poule, l'ébranchage, la signalisation, les réparations des chemins, l'entretien des bâtiments, espaces verts, modules de jeux, accès publics, stationnement, etc. Vous comprendrez qu'avec tout près de 125 kilomètres de chemin municipaux, des dizaines d'infrastructures municipales et beaucoup d'équipements à entretenir, à améliorer et à rendre sécuritaire en tout temps, l'équipe des travaux publics ne manque pas de travail!

De plus, cette équipe doit faire face annuellement à toutes sortes d'imprévus, tels que les aléas de dame nature...

Dans un autre ordre d'idée, nous tenons aussi à vous expliquer le déroulement de la programmation des travaux de voirie d'été qui se fait avec trois principales contraintes, soit des contraintes de temps, de température et de disponibilité de la main-d'œuvre.

En effet, notre saison estivale est limitée en temps, soit du 1^{er} mai au 15 octobre, car à l'extérieur de ces dates, nous devons être opérationnels pour le déneigement. De plus, selon certains travaux, les différents ministères nous obligent aussi à réaliser des travaux à l'intérieur de dates précises. Ensuite, la température vient aussi jouer dans la programmation, puisque souvent, des travaux prévus sont retardés ou déplacés à cause d'un printemps tardif, des journées pluvieuses, des sols trop humides, des cours d'eau trop élevés, etc. Finalement, lors de la programmation et de la réalisation, nous devons aussi tenir compte de la disponibilité de la main-d'œuvre interne et externe. En effet, nos employés attirés aux travaux publics prennent majoritairement leurs vacances durant la saison estivale et selon l'ampleur des travaux, nous devons planifier en conséquence de leurs disponibilités. Ensuite, il y a aussi la disponibilité de la main d'œuvre et machinerie externe dont nous devons tenir compte.

Enfin, ces détails sont surtout pour vous aider à comprendre pourquoi certains travaux tardent à se réaliser, mais aussi à comprendre pourquoi l'équipe n'est pas nécessairement en vacances en même temps que vous, et aussi pour savoir que les vacances de la construction au Québec, n'a pas de lien avec les vacances des employés de la municipalité.

L'équipe des travaux publics vous incite à la plus grande des prudences sur les routes et désire vous souhaiter une excellente saison hivernale à Chute-Saint-Philippe.



Urbanisme et environnement

Madeleine Sigouin, officier à l'urbanisme et à l'environnement
urbanisme@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 224

COMMENT ASSURER LA DURABILITÉ DE SON INSTALLATION SEPTIQUE?



Une installation septique bien installée aura une durée de vie de 20 à 25 ans. Il faut donc prévoir l'éventuel remplacement de cette dernière et prendre en considération ce facteur lors de l'achat d'une résidence.

Les installations septiques qui durent longtemps sont normalement celles qui ont été construites correctement et qui ont été bien entretenues. Mais, il ne faut pas négliger plusieurs autres facteurs importants qui ont, eux aussi, un impact sur la longévité de l'installation...

La longévité de votre fosse septique sera maximisée si vous évitez de jeter des corps gras dans le système. L'huile de cuisson ou le gras de bacon se jette au compost ou aux ordures. Évitez également de jeter un grand nombre de substances, objets ou produits chimiques dans les tuyaux d'évacuation. La consigne est simple : tout ce qui ne se décompose pas naturellement ou ne se dégrade pas rapidement ne doit pas se retrouver dans les tuyaux. L'utilisation de toilettes à faible débit, soit six litres ou moins, est aussi recommandée pour préserver la fosse septique.

Pour une durabilité maximale, ne pas compacter le sol du champ d'épuration est fortement suggéré. Il est interdit de permettre de laisser circuler ou de laisser stationner un ou des véhicules automobiles sur un système de traitement des eaux usées.

Bien entendu, il est très important d'entretenir régulièrement sa fosse septique pour assurer sa durabilité, son bon fonctionnement et son efficacité, tout en préservant les sols, les lacs et les cours d'eau environnants. Si des odeurs nauséabondes sont perceptibles, c'est qu'il est temps de faire appel à un professionnel qui vérifiera l'état de votre système.

ABRIS TEMPORAIRES

À compter du 1^{er} octobre, vous pourrez installer vos abris temporaires pour la saison hivernale. À titre de rappel, ils devront être retirés au plus tard le 1^{er} mai 2025.



Urbanisme et environnement

Martine Latour, officier en environnement et bâtiment
environnement@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 229

ENTRETIEN ET VIDANGE DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE, DES COPIES À TRANSMETTRE...

Une fosse septique desservant une résidence permanente doit être vidangée une fois tous les deux (2) ans et une fosse septique desservant une résidence secondaire doit être vidangée au moins une fois tous les quatre (4) ans.

Tout propriétaire de fosses septique doit acheminer une copie de la facture attestant de la vidange de sa fosse à la municipalité au plus tard le 15 novembre de chaque année où une vidange est requise.

Certains systèmes de traitement des eaux usées tels Écoflo, Bionest ou System O requièrent un contrat annuel d'entretien avec le fabricant du système. Dans ce cas, le propriétaire doit également transmettre annuellement une copie du contrat d'entretien annuel à la municipalité.



CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR LA MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENIELLES

Un crédit d'impôt remboursable a été instauré afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2022 et avant le 1^{er} avril 2027.

Pour plus d'information, suivez ce lien : https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

VOUS PROJETEZ EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Avant d'entreprendre tous types de travaux ou de projet sur votre propriété, nous vous invitons à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous informer concernant la réglementation applicable.

Merci de votre habituelle collaboration.



Loisirs et culture

Églantine Leclerc Vénuti,
responsable des loisirs, de la culture et des communications
loisirs@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 230

CAMP DE JOUR

Je tiens à prendre quelques instants pour souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe du camp de jour de Chute-Saint-Philippe. Durant tout l'été, ces passionnés de l'animation ont su divertir et encadrer nos jeunes citoyens de manière remarquable. Leur dévouement et leur créativité ont permis aux enfants de vivre des moments inoubliables et enrichissants.

SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF

Je tiens également à mentionner l'ouverture du Service garde éducatif "Les Mini-Explorateurs" depuis le 25 juin dernier. Tous les enfants inscrits à la garderie sont des résidents de notre village, ce qui témoigne du besoin réel au sein de notre communauté pour ce service de qualité offert aux familles de Chute-Saint-Philippe.

BIBLIOTHÈQUE

Nous tenions à vous informer que le projet de la nouvelle bibliothèque a pris un léger retard en raison des délais nécessaires pour la mise aux normes du bâtiment par les professionnels. Nous travaillons cependant ardemment pour que la bibliothèque ouvre ses portes en début de 2025, afin de vous offrir un espace moderne et accueillant pour la lecture et la culture. Nous vous remercions pour votre patience et votre soutien, et nous avons hâte de vous accueillir dans notre nouvelle bibliothèque dès que possible.

PICKLEBALL

Nous sommes heureux d'annoncer que nous allons bientôt accueillir un tout nouveau terrain de pickleball, qui sera construit cet automne grâce au programme d'infrastructures municipales pour les aînés. Ce sport en pleine expansion est très apprécié par nos aînés et nous sommes ravis de pouvoir offrir cet espace de loisirs et de bien-être à notre communauté. Restez à l'affût pour plus d'informations sur l'avancement des travaux et l'ouverture prochaine de ce nouveau terrain de pickleball!

PATINOIRE

Nous sommes ravis de vous annoncer que des projets de rénovation de notre patinoire bien-aimée sont prévus pour 2025 ! Ces travaux permettront d'améliorer nos installations et de créer un environnement encore plus agréable pour pratiquer votre sport favori.

La grande histoire du P'TIT TRAIN DU NORD

Un film de
Jean-Nicolas Orhon

Québec        



Les journées
de la culture



**CINÉMA
DU VILLAGE**

**VENDREDI 27 SEPTEMBRE 19 H
À L'ÉGLISE DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE**

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

8 DÉCEMBRE 2024, 13H



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À l'église (à l'extérieur, habillez-vous chaudement!)

Résident Non-résident*

*15\$ par enfant d'une autre municipalité, sauf sil fréquente l'école Henri-Bourassa

Nom du responsable: _____

de téléphone: _____

Adresse*: _____

_____ Garçon Fille

Nom : _____ Âge: _____

_____ Garçon Fille

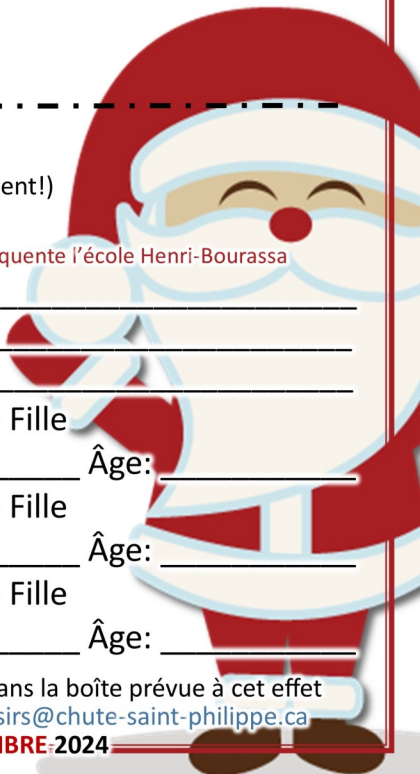
Nom : _____ Âge: _____

_____ Garçon Fille

Nom : _____ Âge: _____

Déposez votre formulaire d'inscription dans la boîte prévue à cet effet
à la municipalité ou inscrivez-vous à loisirs@chute-saint-philippe.ca

AVANT LE 11 NOVEMBRE 2024



ATELIER DE SKATE

GRATUIT

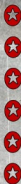


16 SEPTEMBRE

23 SEPTEMBRE

30 SEPTEMBRE

7 OCTOBRE



TOUS LES NIVEAUX

DE 17H30 À 19H30

550 CHEMIN DES VOYAGEURS
ZONE JEUNESSE!
DESJARDINS

APPORTE : SKATE, PROTECTIONS ET BOUTEILLE D'EAU
TU N'EN AS PAS ? ON VOUS EN FOURNIRA SUR PLACE!

Pour plus d'informations : loisirs@chute-saint-philippe.ca / 819 585-3397 p.230



YOGA

Début 11 septembre 2024

Cours de 1h15 les **mercredis**

Pour tous: **15h00**

Pour tous: **18h30**

Coût:

100 \$/10 cours

Apportez votre tapis et doudou

Suivez un cours de yoga accessible à tous, dans le respect de vos limites et votre condition.



Identifications des plantes médicinales et comestibles

14 septembre

de 13h à 16h

Coût:

~~90\$~~ 75 \$/Adulte

30 \$/Enfant 12 ans et +

Gratuit pour les 12 ans et -

Sentiers nature

(sentier d'hébertisme ou la Croix)

Information et réservation. *Karine Locas* au 819-585-2493

Les mardis Café

Café et thé
sur place
au coût de 1\$

Tous les mardis à 13h
dès le 10 septembre

À la salle des loisirs
de Chute-Saint-Philippe
560, chemin des Voyageurs

Venez créer, placoter
et vous amuser !!

Inscription sur place auprès de Danielle, responsable
Pour info, 819 585-3397 p.230



Soupers de l'amitié

Les 1^{er} mercredis du mois

Nouveau Au Bistro des Chutes
17 h 30

(ouverture des portes à 17 h)



**BÉNÉVOLES DEMANDÉS POUR AIDER À LA DEMANDE
CROISSANTE DE GENS VOULANT PARTICIPER**

Places limitées (priorité aux 65 ans et plus)

65 ANS ET + : 10\$
AINSI QUE LEUR CONJOINT
64 ANS ET - : 15\$

HALLOWEEN



31 OCTOBRE

17 h à 19 h

À l'église de Chute-Saint-Philippe

Distribution de bonbons, pop-corn et jus gratuit!

Venez distribuer vos bonbons avec nous à l'église
Décor d'halloween, tables et chaises fournis!

Pour réserver une table

ou pour informations: 819-585-3397 p.230



Marché de Noël



16 novembre 2024

10 h à 17 h

Salle des loisirs



Inscription et informations: 819 585-3397 p.230

Une organisation du Comité des Loisirs de Chute-Saint-Philippe



TOURNOI DE HOCKEY

HERVE TAILLON

24-25 JANVIER
2025

INSCRIPTION DES ÉQUIPES:

DÈS LE 4 DÉCEMBRE À LA RÉCEPTION DU BUREAU MUNICIPAL
SEULEMENT 6 ÉQUIPES: 100\$ PAR ÉQUIPE / 2 PARTIES GARANTIES
TOUS LES DÉTAILS VIENDRONT SOUS PEU, RESTEZ À L'AFFUT!



Carnaval

1^{er} MARS
PROGRAMMATION
À VENIR



Cours de danse en ligne

Chute-St-Philippe

SOIRÉES

19 octobre

16 novembre

14 décembre

NOUVEAU COUNTRY
ET TRADITIONNEL



- Des cours
- Des soirées
- Des événements
- Du plaisir



DE RETOUR EN SEPTEMBRE 2024

**Tu es curieux,
audacieux et créatif?
Tu aimes développer
des projets innovants?**

**Tu es peut-être un
INTRAPRENEUR**



Découvre le
et cultive tes talents au travail!

ME Maison de
l'Entrepreneur

Qu'est-ce que SécuriCAB :

SécuriCAB offre des services d'appels automatisés auprès des aînés afin de veiller à leur bien-être au sein de leur domicile. Que ce soit par des appels de sécurité ou tout autre rappel essentiel à la santé de l'aîné, **SécuriCAB est là pour vous!**



Comment bénéficier de SécuriCAB :

Rien de plus simple pour bénéficier de ce service! Communiquez avec votre **Centre d'action bénévole** le plus proche ou visitez le www.fcabq.org.

SécuriCAB est un service gratuit :

Ce service **bilingue** est complètement gratuit et accessible à tous les aînés qui souhaitent en bénéficier.



Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger

T 819 623-4412

En partenariat avec :



Les aînés en toute sécurité

Avec SécuriCAB les aînés peuvent désormais rester chez eux le plus longtemps possible dans des conditions optimales grâce à des **appels automatisés**.



fcabq
Fédération des
Centres d'action bénévole
du Québec

La douceur de l'automne s'invite lentement dans notre belle région.

C'est le moment idéal pour savourer pleinement cette quiétude, profiter des paysages colorés, préparer vos foyers pour les soirées réconfortantes qui s'annoncent et, pourquoi pas, faire du télétravail depuis votre chalet en toute tranquillité.

Forfait Internet à partir de 38\$/ mois

**Découvrir.
Admirer.
Profiter.**

C-tal
Coopérative de télécommunication

819 623-CTAL
info@ctal.ca
ctal.ca



Associations & organismes

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC ROCHON

Protégeons le lac Rochon! Ensemble!

BONNE NOUVELLE!

La caractérisation de la bande riveraine en 2023 a permis de constater l'absence de myriophylle à épi ou d'autres espèces exotiques envahissantes dans le lac. **C'est une excellente nouvelle!** Par contre, la végétalisation naturelle des rives sur les propriétés est souvent insuffisante et non conforme.

Nous vous rappelons que la bande riveraine doit avoir une largeur de 10 mètres sur un terrain plat ou de 15 mètres sur un terrain ayant une pente de 30 % et plus. C'est la réglementation québécoise.

La bande riveraine agit à titre de bouclier du lac contre les polluants et les sédiments. Elle est également un habitat incroyable pour des animaux et crée de l'ombre qui favorise le maintien d'une eau froide et bien oxygénée. (Informations tirées du guide « Les végétaux indigènes de la bande riveraine » produit par COBALI en 2024). Ce guide sera disponible dans nos présentoirs et sur le site de COBALI www.cobali.org

BONNE REVÉGÉTALISATION!

Sylvain Meunier

Président

lacrochon@hotmail.com

Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant



Tu apprécies ton environnement, protège-le !

Pour nous rejoindre :

Courriel : assreslacsdescpv@hotmail.ca

Page Facebook : www.facebook.com/arldcpv

572, Chemin du lac-Pérodeau

Chute-Saint-Philippe, QC J0W 1A0

Principaux objectifs de l'Association :

- Contribuer à la protection de nos lacs et de nos forêts.
- Sensibiliser les résidents au respect de la faune et de la flore.
- Encourager la communication et l'entraide entre les résidents.

Dossiers importants en 2024 :

- Création d'un site web interactif facile d'utilisation.
- Suivi du contrôle pour le lavage des embarcations.
- Installation de bouées et panneaux de sensibilisation invitant les conducteurs d'embarcations à respecter la quiétude des riverains et à réduire leur vitesse.
- Suivi de l'échantillonnage pour connaître la qualité de l'eau des lacs.
- Vigilance sur les activités d'exploration minière et de coupe forestière.

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS RIVERAINS DU LAC DAVID

Bonjour,

C'est formidable de voir la communauté s'engager dans des initiatives comme la boîte à livres au lac David qui est située à l'entrée du lac, ainsi qu'une participation active aux célébrations comme la parade de la Saint-Jean-Baptiste. Ces événements renforcent les liens entre les membres de la communauté et favorisent l'amour de la lecture et la convivialité.

Nous vous présentons le nouveau conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale annuelle du 27 juillet.



Nathalie Renaud, Marc Leroux, Sylvie Bergeron, Guylaine Lebel, Denis Robert, Annie Wafer et Annie Larocque.



Société d'horticulture et d'écologie
de Chute-Saint-Philippe

C'est avec regrets que je vous annonce que je ne m'occuperai plus du désherbage l'an prochain, ça fait déjà beaucoup d'années, mais si quelqu'un veut prendre ma place, je me ferai un plaisir de la guider. S'il y a des intéressés vous pouvez appeler au bureau municipal et demandez à parler à Éric Paiement. Un immense merci à tout ceux qui ont participé et aussi à Guy Bélanger qui a fait parti de ceux qui l'on mit sur pied.

Aussi je vous annonce que la société d'horticulture sera définitivement fermée à partir de maintenant.

Merci d'avoir apprécié notre travail.

Monique Clément



Information générale

Brigitte Bélanger, réceptionniste
reception@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 221

Saviez-vous?



RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS ET LES CHATS

Nous recevons beaucoup de plaintes concernant les animaux errants.

En bref, voici quelques points importants :

- * Il est permis de garder un maximum de 3 chiens et de 3 chats.
- * L'enregistrement des animaux est obligatoire auprès de votre municipalité de votre lieu principal de résidence.

* Les animaux suivants sont interdits :

- Tout chien déclaré potentiellement dangereux
- Tout chien qui attaque ou est entraîné à attaquer
- Tout animal ayant la rage
- Tout animal sauvage

* Les animaux doivent être maintenus à l'intérieur des limites du terrain.

* En dehors du terrain, le chien doit en tout temps être retenu au moyen d'une laisse. Vous avez perdu la médaille de votre animal ? Moyennant un frais de 3 \$, vous en aurez une nouvelle. Contactez la réception du bureau municipal.

Informations sur les animaux, enregistrement, règlement # 304-2021, visiter :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/animaux/>



SUBVENTION COUCHES LAVABLES ET PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELS DURABLES

Depuis quelques années, le conseil municipal a instauré un programme de subvention pour des couches lavables pour enfants et depuis le 12 avril 2022 pour des produits d'hygiène personnels durables.

Pour toutes les informations :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables>

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/subvention-produits-hygiene-personnels>



ÉGLISE

Nous sommes heureux de vous annoncer que le toit de notre église a été entièrement refait pour la préservation de notre patrimoine. Nous espérons que ce nouveau toit permettra à notre église de continuer à rayonner dans notre communauté.

Information générale

Manon Taillon, secrétaire-trésorière adjointe
adjoint@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 225

Saviez-vous?



TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le prochain et dernier versement des taxes municipales est prévu pour le **14 octobre**. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre contribution au fonctionnement de notre municipalité.



BORNES DE RECHARGE

En vue d'encourager l'utilisation de véhicules électriques et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe et le TACAL a dernièrement procédé à l'installation d'une nouvelle borne de recharge double publique de niveau 2 pour véhicules électriques. Celle-ci s'ajoute à la borne déjà en place.

Les bornes sont situées:

*Bureau municipal au 560 chemin des Voyageurs

*Boni-Soir au 564 chemin du Progrès

TU RÉNOVES ?

1^{ER} ARRÊT



RECYCLERIE
zone éco

DÉPOSE

tes rebuts de matériaux

ACHÈTE

des matériaux usagés à faible coût

RÉDUIS

ton empreinte écologique et tes dépenses

☎ 819 623-5051

✉ info@zemploi.com

🌐 zemploi.com

📘 recycleriezoneeco

CE QUE NOUS ACCEPTONS

(encore fonctionnel et en bon état)

OUTILS



Marteau, douille, clé, tondeuse, etc.

PLOMBERIE



Toilette, robinetterie, tuyau, évier, etc.

QUINCAILLERIE



Clou, vis, poignée, boulon, etc.

AUTRES



Porte, fenêtre, gouttière, panneau isolant, brique, etc.

ÉLECTRICITÉ



Plinthe électrique, luminaire, réceptacle à ampoule, gradateur, etc.

BOIS



Bois d'œuvre, panneau, moulure, parement extérieur, etc.

COUVRE-PLANCHER



Céramique, tuile, vinyle, bois franc, etc.

REFUSÉS



Vêtement, peinture, électroménager, article électronique, matière dangereuse, etc.

📍 4, RUE GODARD, MONT-LAURIER

🕒 LUNDI, MARDI ET MERCREDI
DE 13H30 À 16H30

📞 SUR RENDEZ-VOUS
819 440-5491



en collaboration avec

zemploi



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi : de 8h à 16h
Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner

HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8h à 16h
Le vendredi : de 8h à 12h
Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs
Chute-Saint-Philippe Qc J0W 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397
Numéro de télécopieur : (819) 585-4949
Adresse courriel : reception@chute-saint-philippe.ca
Site web : www.chute-saint-philippe.ca
Page Facebook : Municipalité de Chute-Saint-Philippe